

FORMULAIRE DE DECLARATION D'ACTIVITE (pour les établissements existants au 01/09/2025)

En application de l'ordonnance de police du 30 juin 2025 relative à l'approche administrative communale en matière de criminalité déstabilisante.

Je soussigné, NOM, PRENOM MAIL
TELEPHONE agissant pour le compte de l'établissement mentionné ci-dessous* :

☐ En qualité d'exploitant en personne physique

Numéro d'entreprise (commence par 0 ou 1):

☐ En qualité de représentant (administrateur, administrateur délégué, ...) de la personne morale exploitante

Dénomination de la personne morale:

Numéro d'entreprise (commence par 0 ou 1):

Adresse du siège social :

Rue n° boîte :

Pays :Code postal :Localité :

Déclare sur l'honneur que l'établissement ci-après est en activité depuis le

*DONNEES RELATIVES A L'ÉTABLISSEMENT :

Enseigne (dénomination sous laquelle l'établissement est exploité).....

Rue n°

Code postal Localité.....

Numéro de l'unité d'établissement:



Activité économique exercée dans l'établissement (cocher la case adéquate) :

- ☐ Vente de véhicules d'occasion
- ☐ Magasin de nuit
- ☐ Magasin de télécom, de réparation et d'accessoires de téléphones
- ☐ Barbier et salon de coiffure
- ☐ Jeux de hasard

Déclare sur l'honneur l'identité des personnes suivantes impliquées dans l'exploitation de l'établissement (cocher la ou les cases adéquates) :

- 1) ☐ **Administrateur** ☐ **Administrateur délégué** ☐ **Gérant de fait ou préposé(s)**
(personne qui gère et/ou est présente habituellement dans le commerce)

S'il s'agit d'une personne physique :

Nom Prénom

Numéro de registre national ou numéro bis :

S'il s'agit d'une personne morale (asbl, société...):

Dénomination:

Numéro d'entreprise :

- 2) ☐ **Administrateur** ☐ **Administrateur délégué** ☐ **Gérant de fait ou préposé(s)**
(personne qui gère et/ou est présente habituellement dans le commerce)

S'il s'agit d'une personne physique :

Nom Prénom

Numéro de registre national ou numéro bis :

S'il s'agit d'une personne morale (asbl, société,...):

Dénomination:

Numéro d'entreprise :



3) ☐ Administrateur ☐ Administrateur délégué ☐ Gérant de fait ou préposé(s)
(personne qui gère et/ou est présente habituellement dans le commerce)

S'il s'agit d'une personne physique :

Nom Prénom

Numéro de registre national ou numéro bis :

S'il s'agit d'une personne morale (asbl, société,...):

Dénomination:

Numéro d'entreprise :

4) ☐ Administrateur ☐ Administrateur délégué ☐ Gérant de fait ou préposé(s)
(personne qui gère et/ou est présente habituellement dans le commerce)

S'il s'agit d'une personne physique :

Nom Prénom

Numéro de registre national ou numéro bis :

S'il s'agit d'une personne morale (asbl, société,...):

Dénomination:

Numéro d'entreprise :

5) ☐ Administrateur ☐ Administrateur délégué ☐ Gérant de fait ou préposé(s)
(personne qui gère et/ou est présente habituellement dans le commerce)

S'il s'agit d'une personne physique :

Nom Prénom

Numéro de registre national ou numéro bis :

S'il s'agit d'une personne morale (asbl, société,...):

Dénomination:

Numéro d'entreprise :



Si d'autres personnes doivent être déclarées, merci d'annexer une feuille à ce formulaire.

Fait à :

Date :

Signature :



Bureau du Commerce • Sur-les-Foulons, 11 • B-4000 Liège

Tél.: +32 4 221 91 67 • Fax: +32 4 221 91 73 • commerce@liege.be • www.liege.be

INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DE VOS DONNÉES PERSONNELLES DANS LE CADRE DE LA DECLARATION RELATIVE À L'EXPLOITATION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

QUELLES DONNÉES VOUS CONCERNANT SONT TRAITÉES ET POURQUOI ?

La Ville de Liège procède au traitement de vos données personnelles (nom, prénom, date de naissance, adresse et numéro de Registre national ou le numéro bis ainsi que le numéro d'entreprise et le numéro d'établissement, numéro d'un document d'identification délivré par une autorité, données financières, administratives et judiciaires), dans les buts suivants :

- a) recueillir la déclaration d'implantation ou d'exploitation de votre établissement;
- b) réaliser et notifier les actes liés à l'enquête d'intégrité communale.

Les bases légales du traitement sont l'article 119^{ter} de la Nouvelle loi communale, l'article 6, §1^{er}, e), du RGPD, ainsi que les ordonnances de police adoptées par le Conseil communal dans cette matière.

Les informations traitées sont couvertes par les règles de confidentialité et le secret professionnel.

En toute circonstance, vos données personnelles ne sont traitées que dans la mesure où cela est strictement nécessaire pour l'une des finalités énoncées et jamais dans un autre cadre que celui annoncé.

COMMENT SONT PROTÉGÉES ET CONSERVÉES VOS DONNÉES ?

La Ville de Liège traite vos données personnelles en conformité avec les lois applicables en matière de protection des données à caractère personnel et de protection de la vie privée, en ce compris le RGPD et la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Elle prend les mesures techniques, physiques, légales et organisationnelles appropriées pour protéger vos données et en assurer la confidentialité.

Vos données personnelles sont en outre conservées pour une durée limitée en fonction de la finalité de leur traitement et uniquement pour la durée nécessaire à ce traitement. Passé ce délai, elles sont définitivement supprimées conformément à la loi.

A QUI SONT TRANSMISES VOS DONNÉES ET DANS QUEL CADRE ?

En principe, et sauf obligation légale ou nécessité au regard de ses missions, les données collectées peuvent être communiquées aux destinataires suivants :

- Procureur du Roi ;
- Auditeur du travail ;
- Police locale et fédérale ;
- Direction chargée de l'évaluation de l'intégrité pour les pouvoirs publics, telle que créée par l'article 4 de la loi du 15 janvier 2024 relative à l'approche administrative communale, à la mise en place d'une enquête d'intégrité communale et portant création d'une Direction chargée de l'Évaluation de l'Intégrité pour les Pouvoirs publics.

Pour des raisons techniques, vos données peuvent également être transmises à des tiers si cela est strictement nécessaire (exemple, pour le stockage des données dans les systèmes informatiques).

Dans tous les cas, vos données personnelles restent protégées malgré leur transmission. En effet, les destinataires ont l'obligation de mettre en œuvre des garanties adéquates et doivent respecter des conditions strictes en matière de confidentialité, d'usage et de protection des données.

En tout état de cause, aucun destinataire de vos données n'est autorisé à procéder à leur commercialisation ou à leur utilisation à des fins de marketing direct.

QUELS SONT VOS DROITS ?

En tant que personne concernée par un traitement de données, vous avez les droits suivants : recevoir de la part de la Ville une information sur les données traitées vous concernant et sur la manière dont celles-ci sont traitées ; recevoir une copie de vos données personnelles et transmettre, le cas échéant, ces données à une autre entité ; demander de modifier, rectifier, corriger ou compléter les données personnelles vous concernant et dont la Ville dispose; dans certains cas, demander d'effacer vos données ; vous opposer à l'utilisation de vos données à certaines conditions, ou sans aucune condition en ce qui concerne l'utilisation de vos données à des fins de marketing direct ; ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée, en ce compris le profilage ; choisir de donner ou non votre accord pour le traitement de certaines de vos données personnelles et retirer le consentement que vous avez donné pour le traitement de ces données à tout moment ; demander à limiter le traitement de vos données à certaines fins.

Ces droits sont soumis aux limitations visées à l'article 119^{sexies} de la Nouvelle loi communale.

Vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de la Ville de Liège si vous souhaitez exercer l'un ou plusieurs de vos droits ci-dessus. Dans le cas où vous ne seriez pas satisfait de la manière dont vos données sont traitées, voire de la réponse apportée à votre demande ou à votre réclamation, vous pouvez également introduire une plainte auprès de l'Autorité de protection des données.

QUI EST RESPONSABLE DU TRAITEMENT DE VOS DONNÉES ET QUI POUVEZ-VOUS CONTACTER ?

La Ville de Liège, ayant son siège place du Marché, 2 à 4000 LIEGE (Belgique), est responsable du traitement de vos données personnelles.

Pour toute question ou demande d'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de la Ville de Liège par courrier électronique à l'adresse : dpo@liege.be , ou par courrier postal à l'adresse : place du marché, 2 à 4000 LIEGE (Belgique).

